

Les opportunités de l'évaluation environnementale stratégique dans un contexte de coopération au développement

Linda GHANIMÉ

Conseillère en opérations et politiques environnementales
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), États-Unis

Linda GHANIMÉ : Mme Linda Ghanimé cumule plus de vingt-cinq années d'expérience diversifiée en politiques et programmes environnementaux. Elle a été responsable de la conception, planification, mise en œuvre et gestion des aspects environnementaux d'une large gamme de projets et programmes de développement au Québec, en Afrique et en Asie. Elle a joint le bureau chef du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à New York, en septembre 2001, à titre de conseillère en opérations et politiques environnementales. Elle y est responsable de l'intégration des dimensions environnement aux politiques et aux programmes de soutien aux pays. Avant ce poste aux Nations Unies, elle a travaillé au sein de sa propre micro entreprise-conseil en évaluation environnementale. Elle fut responsable du Programme d'élimination des BPC pour le compte du Gouvernement du Québec de 1991 à 1995. Auparavant, elle travailla comme spécialiste en environnement et directrice de projets à l'emploi du bureau d'experts conseil Lavalin, pendant une douzaine d'années. Mme Ghanimé est membre du bureau du réseau environnement et développement de l'OCDE et co-présidente de son équipe sur l'évaluation environnementale stratégique. Madame Ghanimé détient une maîtrise en Sciences de l'Environnement de l'Université du Québec à Montréal obtenue en 1984; après un baccalauréat en Sciences, spécialité biogéographie, obtenu à l'Université McGill en 1977.

Résumé : L'évaluation environnementale au niveau des politiques, plans et programmes est une pratique croissante dans les organismes de coopération pour le développement et leurs partenaires. Un guide de bonnes pratiques d'évaluation environnementale stratégique (EES) a été adopté en 2006 par le Comité d'aide au développement de l'OCDE. Fruit d'une collaboration de nombreux organismes et réponse à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide appelant donateurs et partenaires à développer des approches communes d'évaluation environnementale stratégique, la pratique de l'EES progresse avec des applications à plusieurs niveaux. La coopération pour le développement évolue rapidement vers un soutien au niveau des politiques, plans et programmes élaborés par les pays partenaires et l'aide budgétaire direct aux pays, délaissant les appuis aux projets. Ce contexte offre des opportunités d'améliorer la planification et l'élaboration de politiques en intégrant les considérations environnementales tant dans les stratégies, programmes et plan cadres de portée nationale que dans les politiques, plans et programmes sectoriels. L'énergie est un secteur de développement où l'EES peut contribuer positivement à l'orientation du processus de prise de décision à haut niveau. Des orientations pratiques ont été élaborées pour l'application de l'EES au contexte de l'adaptation aux changements climatiques. Un suivi de l'expérience est mené sur les applications aux divers points d'ancrage de l'EES.